



S.I.R.D.
135, rue de l'Industrie
38170 SEYSSINET-PARISSET

tél : 04.76.21.85.26
fax : 04.76.49.03.79

N/Réf : DELCOM **41-10**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
Du Comité syndical
Du 27 Octobre 2010**

Le vingt sept octobre deux mille dix, à dix huit heures, le Comité du SIVOM, dûment convoqué s'est réuni au complexe sportif Aristide Bergès de Seyssinet-Pariset, sous la présidence de Monsieur Michel BAFFERT, Président du SIRD

Date de convocation : 20 octobre 2010

Nombre de délégués en exercice : 18 Présents : 13 Votants : 14

Présents : M.BAFFERT, V. BELLE, Y.BOULARD, M.BROUZET, C.DIDIER, J.GAUTHIER, F.GILABERT, G.JULLIEN(2), V.GONNET, M.MASTROMAURO, P.MOLINARO, M.REPELLIN, J.TESSAIRE.

Absents excusés : A.CARBONARI, J.CARRIER, C.COIGNÉ, G.FRIER, A.SAUNIER-PLUMAZ, D.ROUX,

Président de séance : Michel BAFFERT

Secrétaire de Séance : Véronique GONNET

Rappel du Quorum : 10

OBJET : ADMINISTRATION GENERALE- PERSONNEL

Prise en charge exceptionnelle des dommages subis par M.SAEZ, agent de la collectivité

Rapporteur Michel BAFFERT

Le Président expose :

CONSIDERANT QUE :

-M.SAEZ Emmanuel, est agent du SIRD depuis le 01/07/2007,

-M.SAEZ Emmanuel, est, depuis cette date affecté à la Maison Intercommunale pour l'emploi sur des fonctions de conseiller-emploi

-Le 10/02/2010 M.SAEZ Emmanuel a été victime d'un vol sans effraction au sein de la MIPE. A l'intérieur de son bureau personnel.

-Ont été dérobés : un appareil photo d'une valeur de 200 €, de l'argent liquide pour un montant de 20€, et un portefeuille d'une valeur de 50€

-Un dépôt de plainte a été effectué par M. SAEZ

- L'assureur de la collectivité : GAN refuse toute prise en charge (le vol sans effraction n'étant pas couvert par notre police d'assurance).

IL EST PROPOSE

- QUE le SIRD prenne en charge sur fonds propres 50% des dommages subis par M. E. SAEZ.
- ETABLIT la somme à verser à M. SAEZ à 135 €.

Après débat, le comité syndical

CONCLUSIONS ADOPTEES A LA MAJORITE

Pour : 11

Abstentions : 3

Contre : 0

Ainsi fait, les jours, mois et an susdits
Conforme au registre

Fait à Seyssinet-Pariset, le 28 Octobre 2010

Le Président
Michel BAFFERT